

ISÈRE À Montalieu-Vercieu, la réglementation sur la publicité n'est pas respectée selon le Code de l'environnement



Le prix de la France moche est basé sur cette photo, envoyée par un adhérent de Paysages de France. L'association pointe les infractions avec ironie: « Dommage d'avoir laissé une face vierge bien tristounette sur l'un des panneaux, pourtant bien placé sur le trottoir ». Photo Paysages de France

Par le biais de son palmarès 2021, l'association Paysages de France épingle quatre communes où fleurissent des affichages publicitaires "envahissants". Un camouflet qui interloque les Montaliolands, habitués des panneaux.

Montalieu-Vercieu est un village qui sait accueillir. Une fois passé le panneau d'entrée de ville, on arrive sur un rond-point haut en couleur. Et en informations. Fixés sur le trottoir, une demi-douzaine d'affichages d'un côté, une dizaine de pré-enseignes qui vantent la proximité d'un commerce de l'autre. Sorti de ce tour de manège coloré, on ne sait plus où donner de la tête, et voilà deux maisons qui prêtent leurs flancs à de vastes panneaux publicitaires.

« Ça fait 50 ans qu'ils sont là, on ne les remarque plus »

« Des paysages massacrés », selon l'association Paysages de France, qui milite depuis 30 ans contre l'affichage publicitaire illégal. « Le choix a été difficile afin de partager les photos envoyées par nos adhérents. Mais quatre communes ont su se distinguer. Nous pouvons donc sans plus attendre dévoiler le palmarès des Prix de la France moche 2021. Gageons que ces communes, bien que non candidates, sauront apprécier cette reconnaissance de leur action sans faille pour l'amélioration des paysages ! », annonce, ironiquement, dans un communiqué du 29 octobre, l'association grenobloise qui regroupe 2000 adhérents (dont une soixantaine d'associations). En 2021, les (mal) heureux élus sont Migné-Auxan-

ces (Vienne), Dambach-la-Ville (Bas-Rhin), Le Havre (Seine-Maritime) et Montalieu-Vercieu (Isère).

Pour les riverains, les panneaux font partie du paysage. « Il y a 50 ans, ces emplacements muraux étaient déjà là, on ne les remarque plus », s'amuse Louis, 91 ans, dont la maison fait face au rond-point. « En plus, c'est cantonné à l'entrée du village. » Son fils Martial, l'agriculteur qui utilise le bâtiment sur lequel sont fixés quatre panneaux, un affi-

Une réglementation qui date pourtant d'une quarantaine d'années. Mais dans les faits, l'installation est informelle. En face du rond-point, Pierre, 79 ans, propriétaire d'une étable ornée de quatre panneaux et d'une barrière constellée d'une dizaine de pancartes, s'en amuse : « Certaines entreprises en ont fixé sans me demander », sourit cet ancien conseiller municipal délégué à l'urbanisme dans les années 70. D'autres oublient de verser le loyer. Mais pour les as-

cal de publicité (RLP). Ce document confère au maire les compétences d'instruction et de police. Le premier magistrat peut ainsi durcir la réglementation nationale, ou l'assouplir. Des règles peu connues des mairies, regrette la Direction départementale des territoires de l'Isère, qui encadre la mise en place de ces panneaux et qui prévoit une campagne d'informations auprès des municipalités dans les semaines à venir.

Lédile en question, qui n'a pas

250 RLP ces dernières années.

Cela reste une publicité « épouvantable », insiste Laurent Fetet, car visible dans l'espace public : « À la télé, on peut aller faire pipi. À la radio, on peut couper le son. Dans les boîtes aux lettres, on peut mettre "stop pub". Dans la rue, la pub nous est imposée. »

Une leçon humiliante néanmoins pour les communes "primées", alors que ce prix de la France moche, un intitulé qui porte à confusion, ne concerne que la publicité. Et n'est pas régi par un vote, mais par une « discussion » des 12 membres du conseil d'administration, sur 120 photos, dont celles floues ou mal cadrées sont écartées. Partiel et partial, reconnaît Laurent Fetet. « Mais ce prix n'est pas conçu pour stigmatiser. C'est tombé sur eux, mais beaucoup de villes sont polluées. »

Au bistrot : « Montalieu, c'est le Pays de la pierre »

Peu importe, Montalieu-Vercieu a des atouts à revendre. Au Resto chez Minet, le bar-restaurant du coin, trois habitués, accoudés au comptoir, préfèrent parler de la Vallée bleue, cette base de loisirs au bord du Rhône qui accueille 250 000 visiteurs par an, « où l'on va souvent avec ma femme », témoigne Maxime, maçon de 28 ans. Des espaces verts récompensés d'une étoile par le label des Villes et villages fleuris. Montalieu, ce sont aussi des maisons en pierre de taille : « C'est le Pays de la pierre, rappelle Minet, 68 ans, qui sert une bière à ses clients. Nos roches étaient connues dans le monde entier. » « Et ici, les gens sont authentiques, plaide Jean, carreur de 29 ans. On vous sert un demi ? » Quand on vous disait que Montalieu-Vercieu est un village qui sait accueillir.

Jules BOURGOIN

MONTALIEU-VERCIEU (38)

Jugée moche à cause de ses panneaux publicitaires

chage qui rapporte plusieurs centaines d'euros par an, ne comprend pas : « Dans les grandes villes, c'est bien pire. »

Dans les communes de moins de 10 000 habitants (Montalieu-Vercieu en compte 3 500), selon le Code de l'environnement, la réglementation diffère. Sur la photo qui montre deux façades à la sortie du rond-point, on aperçoit « un nombre d'infractions incroyables », s'insurge Laurent Fetet, le président de l'association. Les panneaux de plus de 4 m² et ceux sur les pignons (au dessus des gouttières) sont interdits. Aussi, ils doivent être fixés sur des murs, et pas au sol, « et encore moins plaqués sur une haie ! ».

sociations, « comme le don du sang, c'est gratuit ». La commune a même installé un cadre pour diffuser ses annonces, pointe-t-il. Scellé au sol encore, donc illégal, toujours selon le Code de l'environnement.

Pour faire retirer les panneaux, le maire peut s'adresser à la préfecture

Il y a deux ans, lors de la rénovation de ce carrefour, les panneaux qui le jouxtaient avaient été enlevés. Il n'a fallu que quelques mois pour qu'ils repoussent.

Pour les faire retirer, le maire peut contacter la préfecture. Ou mettre en place un règlement lo-

cal de RLP, est révolté. « La méthode est lamentable », fulmine Christian Giroud, maire depuis trois mandats. « Cette association prononce une sentence sans procès, basée sur une seule photo. » Lorsque la mairie a reçu le courrier la semaine dernière, certains élus ont d'abord cru à une blague. « Au lieu de nous décerner un prix, ils pourraient nous aider. » « Les élus ne méritent pas ça, s'agace Jean-Yves Brenier, président des Balcons du Dauphiné. Aucun maire ne maîtrise parfaitement l'arsenal juridique. »

« Nous conseillons bénévolement les municipalités qui le souhaitent », répond l'association, qui a participé à l'élaboration de

Aubenas avait aussi été épinglé pour son patrimoine en 2020

La capitale de l'Ardèche méridionale avait eu le privilège d'être épinglée par Paysages de France en 2020 pour des panneaux publicitaires trop présents, au goût de l'association, qui expliquait non sans humour au second degré que « le château du XII^e siècle, classé au titre des monuments historiques depuis 1943, donne vraiment un air vieillot à Aubenas. Heureusement, une touche de modernité est apportée par de nombreux dispositifs colorés disposés au gré des rues. »

Si la beauté est un concept abstrait, il est vrai que les panneaux publicitaires ne manquent pas aux entrées principales de la ville. Pour autant la vieille ville en est

exemptée et notamment les places où trônent le château ou le dôme Saint-Benoît.

« Un profond sentiment d'injustice »

Interpellé sur le sujet il y a tout juste un an, le maire Jean-Yves Meyer n'avait pas manqué de réagir : « Je n'ai toujours pas compris pourquoi on nous décernait ce prix. On a fait des efforts pour supprimer des dizaines de panneaux publicitaires. Certes, il en reste à la périphérie de la ville et le règlement de publicité, qui est devenu intercommunal, n'a pas encore été défini. J'ai reçu beaucoup de réactions d'indignation par rapport à ce prix y compris de gens de l'extérieur. Vu la quantité de cour-

riers reçus, je n'ai pas d'inquiétude quant à sa validité et son intérêt. Toutefois, compte tenu des efforts faits en centre-ville depuis des années, un profond sentiment d'injustice est partagé par les élus et les Albenassiens en général. Oui, je suis affecté car c'est ma ville qui est attaquée. On fait tout pour l'embellir. J'ai envie de répondre "Venez à Aubenas, venez vous rendre compte par vous-même si Aubenas est moche et si ce prix est justifié". »

À ce jour, le dossier du règlement de publicité n'a guère avancé. L'intercommunalité du Bassin d'Aubenas, en charge de cette compétence, se déclare « en pleine réflexion »...

Stéphane BLANC



Des panneaux publicitaires posés sur un bâtiment privé, alors que l'on distingue en fond le patrimoine local qui se trouve à plusieurs centaines de mètres. Photo Le DL/Stéphane BLANC